



N° 5 – Février 2018

ACTION SOLIDAIRES

LE PETIT JOURNAL DE L'INTERPRO SOLIDAIRES LANDES

Bonjour !

Le gouvernement et son président tiennent leurs promesses : ils s'apprêtent à détruire la fonction publique, les fonctionnaires, les solidarités et ce qu'il reste du service public marchand.

A grand renfort de sondages douteux, d'interventions médiatiques répétées et soutenu par des lobbys avides de profits, le gouvernement s'appuie sur des rapports de soi-disant experts (CAP 2022, Spinéta...) pour libéraliser à l'extrême notre société.

Le but est malheureusement connu : Privatiser les bénéfices publics, détruire les protections sociales, individualiser les comportements jusqu'à flatter l'égoïsme, détricoter un modèle social qui a pourtant fait ses preuves...

Le tout en brandissant l'arme de la réduction des déficits publics, ceux-ci étant plus que jamais décrétés comme étant le seul mal officiel du nouveau monde.

Reagan et Thatcher, pourtant de l'ancien monde, n'aurait rien trouvé à redire contre ces orientations. Macron, quoiqu'il en dise, se situe bel et bien dans la lignée de ses prédécesseurs, avec peut être comme particularité d'être encore plus féroce qu'eux.

A nous de relever la tête, d'organiser la riposte la plus unitaire possible, en ayant la volonté de nous battre pour un monde bien meilleur que celui qu'on nous promet.

Trois dates de manifestations sont déjà connues : Le 8 mars pour les droits des femmes, le 15 mars pour les retraité.es, le 22 mars pour les fonctionnaires et les cheminot.es.

Pour Solidaires Landes, il n'y a pas d'hésitation à avoir : Il faut investir ces 3 dates pour en faire des réussites en terme de mobilisation et leur donner rapidement des suites en fédérant largement.

Salarié.es, Etudiant.es, Fonctionnaires, Privé.es d'emploi, Paysan.nes, Retraité.es, notre avenir et nos intérêts communs sont en jeu, alors battons-nous !



Pourquoi et comment on milite à Solidaires

Le syndicalisme a une double fonction : la défense des salarié-es et de leurs revendications et la transformation sociale, c'est-à-dire l'émancipation de l'homme et de la femme pour qu'ils puissent penser et agir sur leur environnement professionnel et interprofessionnel et être acteurs de leur vie.

Le syndicalisme agit pour réduire les inégalités économiques et sociales, et pour permettre l'élévation du niveau de vie du plus grand nombre et prioritairement des plus démunis-es.

Le syndicalisme lutte pour l'amélioration des acquis sociaux.

Le syndicalisme défend les revendications spécifiques de chacun-e tout en cherchant à dépasser la vision sectorielle pour unifier les revendications des travailleurs et des travailleuses, salarié-es, précaires, chômeurs et chômeuses, retraité-es.

Le syndicalisme ne doit de compte qu'aux salarié-es. Il doit donc garantir son indépendance vis-à-vis, d'une part des partis politiques, du gouvernement, du patronat, de la hiérarchie et du monde économique, d'autre part de tout dogme politique, confessionnel ou philosophique.

Pour garantir son indépendance, le syndicalisme doit gérer ses moyens en toute autonomie.

La démocratie syndicale est le meilleur garant de l'indépendance des organisations syndicales. Elle doit permettre l'expression de sensibilités, d'aspirations et de revendications éventuellement différentes dans un esprit de tolérance et pour favoriser les convergences. Le syndicalisme doit assurer le fonctionnement démocratique de ses structures afin que ses prises de décisions répondent le plus fidèlement possible aux aspirations, intérêts et revendications des salarié-es eux et elles-mêmes. Il doit assurer la primauté du syndicat de base sur les structures fédérales ou confédérales.

Pour concrétiser les aspirations et satisfaire les revendications, le syndicalisme use des différents

moyens dont il dispose : la discussion, la proposition, la critique, l'action revendicative dont la grève pour créer un rapport de force. La négociation permet de concrétiser les avancées obtenues.

L'efficacité syndicale rend l'unité syndicale nécessaire, sans a priori ni exclusive.

C'est à partir de la défense des salarié-es et de l'affirmation de leur citoyenneté dans l'entreprise et sur le lieu de travail que le syndicalisme contribue à l'avènement d'une société plus juste, plus humaine et plus démocratique. Cette société devrait permettre à chacune et à chacun, quelle que soit son origine, de grandir, de vieillir et de mourir dans la dignité sur une planète protégée des effets pervers des progrès techniques. Dans ce cadre, la lutte pour la défense de l'environnement et un aménagement du territoire est un élément du combat des syndicalistes.

Le respect de l'intégrité physique et mentale de chaque être humain est une valeur fondamentale du syndicalisme.

Le syndicalisme affirme qu'un état de droit démocratique et laïque est indispensable au plein exercice du droit syndical. Le souci de solidarité, de justice sociale et de tolérance, par le rejet de toute forme de discrimination raciale, de sexe, philosophique ou religieuse, ne se limite pas aux portes de nos lieux de travail.

Le syndicalisme s'inscrit dans une démarche féministe en agissant pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Les inégalités entre les sexes traversent l'ensemble de la société (travail, école, famille, vie publique), le souci de les combattre ne se limite pas au champ professionnel. Le syndicalisme, tel que nous le concevons, veut promouvoir l'adhésion, l'activité, la participation et l'engagement des femmes à toutes les tâches et tous les échelons du syndicalisme.

En revendiquant le droit à l'emploi, il met tout en œuvre contre le chômage. En privilégiant l'intérêt général, en revendiquant une meilleure répartition des richesses et des revenus et en défendant le service public, il œuvre pour la garantie d'un revenu suffisant afin d'offrir à toutes et tous une vie décente, le droit à l'éducation, à la santé, au logement...

Le syndicalisme ne doit pas laisser se construire une Europe des nantis au détriment des salarié-es et des peuples du tiers-monde. La démocratie politique doit permettre aux citoyen-nés d'agir effectivement sur leur destinée commune. Il faut promouvoir partout des rapports de coopération dans les relations économiques, en lieu et place de la concurrence exacerbée générée par le libéralisme.

L'Europe doit être un élément de solidarité entre tous les peuples qui y vivent ; elle doit favoriser le progrès social à l'intérieur de ses frontières et dans ses rapports plus particuliers avec les pays du Tiers-monde.

Le syndicalisme doit être présent à tous ces niveaux pour impulser la solidarité et la coopération entre les peuples, et pour agir pour que les pays riches aident au développement équilibré des pays pauvres, participent à l'amélioration des moyens éducatifs et sanitaires de leurs populations.

L'action syndicale doit donc dépasser les frontières et faire émerger un fort mouvement syndical mondial nécessaire pour relever ces défis, pour l'avènement de la paix dans le monde par le dialogue entre les peuples dans le respect des différences.



GREVE ET MANIFESTATION LE 22 MARS

Malgré la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette journée d'action.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées.

De nouveaux projets, comme CAP 22, vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous et toutes, les organisations syndicales CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, constatant que leurs positions ne sont pas entendues et que leurs propositions ne sont pas prises en compte, appellent toutes et tous les agent-es des trois versants de la Fonction publique à une journée d'action, de grève et de manifestation, le 22 mars 2017.

Fonction publique

22 Mars 2018

**journée unitaire
actions / grèves
manifestations**



jour de
contre notre santé
carence
contre notre salaire
Solidaires
Union syndicale

ASSEMBLEE GENERALE de **SOLIDAIRES LANDES LE 3 MAI**

Solidaires
Union syndicale

Contact Solidaires Landes :

06 73 57 38 16

solidaires40@gmail.com

Solidaires
Union syndicale



Le 8 mars, journée de luttes pour les droits des femmes, manifestation à Bayonne. Rassemblement à 17h30 devant la mairie puis marche vers la cathédrale où est retranché un évêque intégriste radicalisé !